APPEL A ADHESION 2022

Du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

L'agriculture durable passe par vous !

Depuis 1993, nous œuvrons pour le maintien et l'ancrage de **l'Agriculture Durable** sur le Nord Deux Sèvres.
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches de changement de système, de maintien d'un maximum de valeur ajoutée sur vos fermes en lien avec les attentes sociales et environnementales des citoyens.
En 2021, le CIVAM du Haut Bocage était administré par 25 agricultrices et agriculteurs bénévoles, et employait 7,5 salariés en Equivalent Temps Plein avec un budget annuel d'environ 400 000 €.

Adhérer pourquoi faire ?
Votre adhésion est cruciale, elle rend légitime notre action et vous permet de venir débattre sur les choix de développement de l'Agriculture Durable (en AG par exemple). Le CIVAM du Haut Bocage est une association. Par votre adhésion vous signifiez au Conseil d'Administration et à nos partenaires votre soutien et votre engagement dans les actions du CIVAM du Haut Bocage.

Quoi de plus pour les adhérents ?
- Voter lors de l'Assemblée Générale et élire le Conseil d'Administration ;
- Participer à au moins une journée de formation organisée par le CIVAM et recevoir les comptes rendus techniques ;
- Participer aux groupes de travail sur la commercialisation de vos produits ;
- Bénéficier de l'expérience du réseau d'agriculteurs mobilisés ;
- Recevoir le bulletin du CIVAM Haut Bocage, la Gazette du Réseau Nouvelle Aquitaine et la Lettre du Réseau CIVAM.

Le montant des adhésions 2022-2023 :

Type d'adhésion	Caractéristiques	Exploitation individuelle	Société (GAEC, EARL, SCEA...) :
« De base »	Formations sans intervenants extérieurs gratuites Formations avec intervenants extérieurs facturées 30 € par personne et par jour (au lieu de 50€ pour les non adhérents)	**65€**	**80 €**
« Formation »	Toutes les formations seront gratuites (avec ou sans intervenants) pour l'ensemble des associés de la ferme adhérente	**120 €**	**150 €**
« PPP »	Formations incluses (avec ou sans intervenant) pendant la période de votre parcours à l'Installation Hors formations spécifiques dédiées aux porteurs de projets	**Porteurs de projet PPP 30 €**	
« Solidaire » *	Formations non incluses *Cotisant solidaire MSA, Agriculteur en difficulté, Retraité agricole ou sympathisant	**20 €**	

NOUVEAUTE !
Si vous le souhaitez, l'abonnement à la revue « Transrural Initiatives* » peut être associé à votre adhésion !
Le montant de l'abonnement sera alors de **45€** (au lieu de 55€ sans adhésion).

**Transrural initiatives* est une revue bimestrielle d'information sur le monde rural. Elle est publiée par l'ADIR (Agence de diffusion et d'information rurales), association d'édition du Réseau Civam, du MRJC, du réseau Relier, de Cap rural et du réseau des Crefad.

Nous profitons de ce courrier pour vous demander de bien vouloir **remplir le questionnaire au verso et nous le renvoyer avec votre cotisation**, ceci afin de mettre à jour notre base de données et ainsi mieux répondre à vos attentes.

Nous comptons sur votre soutien.

Fabrice MERCERON
Président du Civam du Haut Bocage

CIVAM HAUT BOCAGE
CAMPAGNES VIVANTES
www.civamhautbocage.org

2 place du Renard – 79700 MAULEON
Tél 05 49 81 80 29 – Fax 05 49 81 23 17
contact@civamhb.org

APPEL à Adhésion 2022 et Demande de renseignements à nous retourner

Si entreprise individuelle : NOM - Prénom : ……

Si EARL, GAEC, SCEA : NOM de la structure : ……

NOM et Prénom des associés : …….. ……

…….. ……

IMPORTANT
MERCI de remplir toutes les rubriques pour mettre à jour notre nouvelle base de données

Adresse : ……

Code Postal ……Commune ……

Téléphone : .. .. Portable : .. ..

Courriel *: ……
(pour recevoir l'Hebd'Haut Bocage)

Nombre total d'associés : …… SAU : …… Nombre d'UMO sur la structure : ……

Année d'installation : …… Année retraite prévue : ……

Production : ……

☐ Bio ☐ Conversion ☐ Conventionnel

Régime fiscal : ☐ Forfait ☐ Réel ☐ Cotisant solidaire MSA

- Vous souhaitez recevoir les invitations aux formations : ☐ par courriel ☐ par papier
- Vous souhaitez recevoir l'HEBD'HAUT BOCAGE : ☐ Oui ☐ Non

Je règle mon adhésion 2022 *par virement ou par chèque à l'ordre* du **CIVAM du Haut Bocage** :

Type d'adhésion	Caractéristiques	Exploitation individuelle	Société (GAEC, EARL, SCEA…) :
« De base »	Formations sans intervenants extérieurs gratuites Formations avec intervenants extérieurs facturées 30 € par personne et par jour (au lieu de 50€ pour les non adhérents)	☐ **65€**	☐ **80 €**
« Formation »	Toutes les formations seront gratuites (avec ou sans intervenants) pour l'ensemble des associés de la ferme adhérente	☐ **120 €**	☐ **150 €**
« PPP »	Formations incluses (avec ou sans intervenant) pendant la période de votre parcours à l'Installation Hors formations spécifiques dédiées aux porteurs de projets	**Porteurs de projet PPP** ☐ **30 €**	
« Solidaire » *	Formations non incluses *Cotisant solidaire MSA, Agriculteur en difficulté, Retraité agricole ou sympathisant	☐ **20 €**	
Transrural Initiatives	Abonnement à la revue Transrural Initiatives	☐ **45 €**	

**Renseignez-vous sur vos conditions de prise en charge des formations*

TOTAL :

Nous vous établirons une facture en retour pour votre comptabilité.

Crédit Mutuel de Mauléon					
Banque	Guichet	Compte	Clé	IBAN	BIC
10278	36308	10681201	59	FR76 1027 8363 0800 0106 8120 159	CMCIFR2A

CIVAM HAUT BOCAGE
CAMPAGNES VIVANTES
www.civamhautbocage.org

2 place du Renard – 79700 MAULEON
Tél 05 49 81 80 29 – Fax 05 49 81 23 17
contact@civamhb.org